

risque

2 QUESTIONS À

MICKAËL WAJNGLAS

Secrétaire général de Spac



Quel est le rôle de l'alliance Spac au regard des OIV ?

La vocation de l'alliance Spac est d'apporter aux OIV des réponses concrètes en termes de sécurité cyber et physique. En effet, depuis la promulgation en 2013 de la loi de programmation militaire en France,

l'Anssi impose aux OIV des mesures strictes

sur la sécurité et le contrôle de leur système d'information. En outre, l'augmentation des cybermenaces et l'apparition en 2016 des opérateurs de services essentiels (OSE, le pendant européen des OIV), n'ont fait qu'accroître le besoin marché de solutions de sécurité de confiance. La raison d'être de Spac est d'atteindre l'autonomie européenne en matière de sécurité en se concentrant sur l'interopérabilité des équipements et des solutions de sûreté. Nous sensibilisons notre écosystème sur la nécessité d'utiliser des technologies pérennes, à l'image du standard de communication SSCP (Smart & Secure Communication Protocol), pierre angulaire de la normalisation du marché. La construction de cette souveraineté européenne s'est également traduite cet été par un accord historique entre l'Anssi et son équivalence allemande, la BSI.

Cet accord prévoit la reconnaissance mutuelle de leur certificat respectif. Il pose les bases d'une coopération renforcée entre les agences de sécurité européennes, et représente un pas supplémentaire vers l'harmonisation globale des schémas de certification des solutions de sécurité.

Concrètement comment intervenez-vous ?

Principalement par la promotion du protocole SSCP qui sécurise la communication de l'ensemble des équipements de sécurité. C'est le seul standard ouvert à avoir été certifié par l'Anssi. SSCP est aujourd'hui le protocole le plus intégré au sein des solutions de sécurité certifiées du marché. En outre, Spac délivre, grâce à un laboratoire indépendant, ses propres certifications de conformité SSCP, assurant aux industriels une intégration parfaite du protocole au sein de leurs produits (lecteurs de contrôle d'accès, UTL, etc.). Ils sont complémentaires à la Certification de sécurité de premier niveau (CSPN) délivrée par l'Anssi, qui est indispensable pour intégrer le système de contrôle d'accès d'un OIV.